



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 883

Texte de la question

## MENACES D'ATTENTATS EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. Pierre Lellouche, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Pierre Lellouche. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'intérieur. J'y associe Jean-François Lamour, les élus parisiens de l'UMP et sans doute, compte tenu des circonstances, l'ensemble des élus parisiens. Paris a été hier le théâtre d'une tentative d'attentat insolite mais grave. Insolite, parce que les explosifs découverts n'étaient pas connectés à un détonateur mais aussi parce que l'organisation qui a revendiqué l'attentat est inconnue et que sa phraséologie ne correspond pas à celle du terrorisme international de ces dernières années.

C'est aussi un événement grave, parce que les auteurs de cette tentative d'attentat ont montré qu'ils étaient capables de déposer des explosifs au cœur du plus grand quartier commercial d'Europe, où circulent chaque jour plusieurs centaines de milliers de personnes, et parce que cela s'est produit dans un contexte international ponctué depuis 2001 par les attentats de New York, de Londres, de Madrid ou, tout récemment, de Bombay. Je sais, madame le ministre, que vous êtes entièrement mobilisée sur ce sujet puisque, il y a huit jours à peine, vous avez mis en place un dispositif de protection des quartiers les plus sensibles à Paris. Je veux au passage rendre hommage à la police parisienne et plus particulièrement au commissariat du IXe arrondissement, qui a fait hier la preuve de son efficacité.

Vous avez également tenu ce matin une réunion avec l'ensemble des acteurs de la sécurité à Paris. Je souhaiterais donc que vous informiez la représentation nationale sur l'état de l'enquête, les mesures que vous comptez prendre à court terme pour la période des fêtes, puis savoir quels sont, à moyen terme, les dispositifs supplémentaires dont il faudrait équiper la capitale - je pense aux caméras de surveillance, domaine dans lequel nous avons un certain retard par rapport à Londres.

Que comptez-vous faire enfin pour informer la population, car, sans faire ici de mauvaise querelle politicienne, je réclame depuis des années à la municipalité parisienne ce travail d'information de la population, mais en vain. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur Pierre Lellouche, nous avons en effet découvert hier dans un grand magasin plusieurs bâtons de dynamite. Même s'il n'y avait guère de risque d'explosion puisque le système de mise à feu n'était pas connecté, nous devons rester vigilants face aux risques d'attentats : sans être plus menacés que d'autres, nous ne le sommes pas moins. En cette période de fêtes, sensible parce que c'est un moment symbolique et parce que l'affluence dans les lieux publics y est particulièrement importante, tout doit être fait pour protéger nos concitoyens et leur permettre de faire leurs courses et de préparer le réveillon le plus sereinement possible.

C'est la raison pour laquelle, depuis le 1er décembre, 1 500 personnes sont venues renforcer les effectifs de sécurité à Paris ; à la suite des événements d'hier, j'ai pris la décision de leur adjoindre six compagnies mobiles supplémentaires et d'augmenter encore le nombre de militaires en place dans le cadre du plan vigipirate. Ce matin, j'ai réuni au ministère la police, la gendarmerie, la préfecture de police de Paris mais aussi les représentants des grands magasins, de la RATP, de la SNCF et d'Aéroports de Paris. Plusieurs mesures ont été

décidées pour renforcer la sécurité.

Les forces de l'ordre seront renforcées et nous appelons, sans psychose particulière, à une augmentation de la vigilance de chacun. La surveillance des entrées dans les établissements commerciaux sera resserrée et les contrôles aléatoires seront multipliés ; des fouilles auront lieu également dans les trains et les bus.

En marge de ce dispositif, appliqué également à Lille, Lyon et Marseille, une réunion sera organisée trois fois par semaine entre les responsables des magasins et la préfecture de police.

Ces mesures immédiates entrent naturellement en vigueur dès aujourd'hui. Doivent s'y ajouter des mesures de sécurisation à plus long terme.

J'ai décidé de rattraper le retard de la France en matière de caméras de surveillance, notamment par la mise en oeuvre à Paris du plan " Mille caméras ". Nous devons en effet nous donner les moyens de protéger nos concitoyens. Il nous appartient de leur permettre de passer les fêtes en toute tranquillité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Lellouche](#)

**Circonscription :** Paris (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 883

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 décembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 décembre 2008